



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

OCOM M120.01 – DÉCRIRE LES RÔLES DES FORCES CANADIENNES

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Un conférencier invité peut présenter cet exposé, s'il est disponible. Le conférencier doit être mis au courant des exigences relatives à cette période d'instruction. L'instructeur doit s'assurer de fournir aux cadets toutes les informations non abordées pendant l'exposé par le biais d'une séance de questions et réponses après la présentation.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter les rôles des FC.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier les différents éléments des Forces canadiennes (FC) et les rôles de chacun.

IMPORTANCE

Un aspect de l'objectif du Mouvement des cadets du Canada (MCC) est de stimuler l'intérêt des cadets envers les FC. Le présent OCOM est une introduction de base sur l'histoire et le rôle des FC.

Point d'enseignement 1**Discuter de l'histoire des FC.**

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

DÉBUTS DES FORCES CANADIENNES

On peut considérer que les premiers petits pas pour former les Forces canadiennes ont été réalisés en 1868, lors de l'établissement du ministère de la Milice et de la Défense du Canada, avec un budget de 900 000 \$, qui a remplacé les milices du Canada ou des provinces qui avaient été dissoutes avant 1869. À cette époque l'objectif était de créer une force de la milice qui devait soutenir les troupes britanniques au Canada pour repousser toutes les forces ennemies. Les troupes britanniques ont toutefois été retirées du Canada en automne 1871, ce qui amena le Canada à faire des démarches modérées en vue de former ses propres forces. Le pays établit deux batteries d'artillerie de campagne pour protéger les villes de Québec et de Kingston. C'est ainsi que commença la formation de l'armée régulière. Elle fut agrandie en 1883 lorsque le premier Cavalry School Corps (aujourd'hui Royal Canadian Dragoons) fut établi dans la ville de Québec avant la création de l'Infantry Corps (aujourd'hui Royal Canadian Regiment) à Fredericton, Saint John et Toronto.

En 1964, le ministre de la Défense Paul Hellyer présenta le livre blanc au parlement, qui concluait qu'une structure de commandement unifiée – qui fusionnerait la Marine, l'Armée et l'Aviation – servirait mieux les intérêts canadiens.

Les Forces canadiennes modernes furent formées le 1^{er} février 1968 lors de l'adoption du projet de loi C243, la Loi sur la réorganisation des Forces canadiennes. Des lors, le gouvernement canadien fusionna la Marine royale du Canada, l'Armée canadienne et l'Aviation royale du Canada en une structure unifiée. Le Canada est l'un des rares pays développés au monde qui continuent d'organiser les forces militaires de cette façon. L'intégration des Forces canadiennes continua en 2005 lorsque CEMD, le Général R.J. Hillier, annonça l'initiative d'introduire une structure de gestion de la force interarmée dans les Forces canadiennes, pour les rendre plus « rationnelles, intégrées et efficaces. »

ÉLÉMENTS DES FORCES CANADIENNES

Armée de terre. L'élément terrestre des Forces canadiennes se compose des trois éléments suivants :

- Force régulière;
- Force de réserve;
- Rangers canadiens.

Marine. La Marine canadienne a vu le jour le 4 mai 1910, lors de l'adoption du projet de loi sur la Marine en 1910.

La Marine canadienne se compose actuellement de trois quartiers généraux :

- FMAR(A) (Forces maritimes de l'Atlantique) – Halifax;
- FMAR(P) (Forces maritimes du Pacifique) - Esquimalt;
- RESNAV (Réserve navale) – ville de Québec.

Aviation. Au début de la Première Guerre mondiale, le Canada ne possédait aucune force aérienne. En 1914, le Canada a envoyé le Canadian Aviation Corps, composé de trois membres du personnel et d'un biplan Burgess-Dunne de fabrication américaine, pour accompagner le Premier contingent à l'étranger. Voilà ce qu'on peut considérer comme la première tentative modeste de formation d'une aviation canadienne.

Aujourd'hui l'Aviation canadienne se compose de treize escadres, réparties partout au Canada.

MISSION ET OBJECTIFS DES FC

La mission du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes est de défendre le Canada ainsi que ses intérêts et ses valeurs, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales. En vertu de la politique de la défense du Canada, les Forces canadiennes sont appelées à remplir trois grands rôles :

1. Protéger le Canada;
2. Défendre l'Amérique du Nord en collaboration avec les États-Unis;
3. Contribuer à la paix et à la sécurité internationales.



Voici les renseignements de base relatifs à l'engagement du Canada en Amérique du Nord et dans le monde en général que l'instructeur peut fournir aux cadets.

COMMANDEMENT DE LA DÉFENSE AÉROSPATIALE DE L'AMÉRIQUE DU NORD (NORAD) :

- Le NORAD est une organisation mixte américano-canadienne qui assure l'alerte aérospatiale et le contrôle aérospatial pour l'Amérique du Nord. Il a été fondé le 12 mai 1958 sous le nom de Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord.
- Le NORAD se compose de deux parties principales qui correspondent à sa mission. L'alerte aérospatiale et le système intégré d'alerte tactique et d'évaluation couvre la surveillance des principaux objets de fabrication humaine dans l'espace, ainsi que la détection, la validation et le signalement de toute attaque dirigée contre l'Amérique du Nord à partir d'avions, de missiles et de vaisseaux spatiaux. Le contrôle aérospatial comporte notamment la surveillance et le contrôle de l'espace aérien du Canada et des États-Unis.
- La dernière modification et le dernier renouvellement de l'entente du NORAD entre le Canada et les États-Unis datent de 2006.

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD (OTAN) :

- L'OTAN, appelée également l'Alliance de l'Atlantique Nord, l'Alliance atlantique ou l'Alliance occidentale, est une organisation internationale vouée à la sécurité collective. Elle a été établie en 1949 pour appuyer le Traité de l'Atlantique Nord signé à Washington, DC le 4 avril 1949. Son quartier général est situé à Bruxelles, en Belgique. L'autre nom officiel de l'OTAN est son équivalent anglais, North Atlantic Treaty Organization (NATO) (l'anglais et le français étant les deux langues officielles de l'organisation).
- Le fondement de l'OTAN est l'article V du Traité de l'Atlantique Nord, à l'effet que « Les parties conviennent qu'une attaque armée contre une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord est considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties. En conséquence, elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'Article 51 de la *Charte des Nations Unies*, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord. »
- L'OTAN est composée de 26 pays membres.
- Sa fonction principale est d'assurer la stabilité de la région de l'Atlantique Nord et de protéger la liberté des habitants de cette région, en se basant sur les principes de la démocratie, de la liberté individuelle et du droit international.

Organisation des Nations Unies (ONU) :

- L'ONU est une organisation internationale qui se décrit elle-même comme étant une « association mondiale des gouvernements qui facilite la coopération en matière de droit international, de sécurité internationale et de développement économique et d'égalité sociale ». Elle a été fondée en 1945 lors de la signature de la Charte des Nations Unies par 51 pays, pour remplacer la Société des Nations qui avait été fondée en 1919.
- Les opérations de maintien de la paix ont commencé en 1948 où la première mission fut au Moyen-Orient.
- M. Lester Pearson, avant d'être élu premier ministre du Canada, était fort connu pour ses efforts dans la création d'une structure pour l'ONU et ses organisations auxiliaires.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Citer un des rôles des FC.
- Q2. Où sont situées les forces navales?
- Q3. En quelle année l'Aviation royale du Canada a-t-elle vu le jour?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. La protection du Canada, la défense de l'Amérique du Nord et les missions internationales de maintien de la paix.
- R2. Dans l'Atlantique (Halifax) et dans le Pacifique (Esquimalt).
- R3. Le 1^{er} avril 1924.

Point d'enseignement 2

Expliquer le rôle de chaque élément.

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

Les FC participent à des opérations dans le cadre d'une action conjointe pour bon nombre de leurs engagements internationaux. Chaque élément possède toutefois un ensemble de responsabilités qui lui sont propres.

ARMÉE

- Défense nationale.
- Défense canado-américaine de l'Amérique du Nord.
- Contribution aux missions de maintien de la paix.
- Défense civile.
- Opérations humanitaires, y compris les secours aux sinistrés.

MARINE

- Surveillance et contrôle des eaux canadiennes.
- Soutien des opérations de l'Armée et de l'Aviation.

- Soutien des autres ministères du gouvernement canadien (pêche, recherche et sauvetage, lutte antidrogue, environnement).
- Déploiements de l'OTAN.
- Opérations humanitaires, y compris les secours aux sinistrés (secours alimentaire et médical, aide aux personnes et aide technique).

AVIATION

- Surveillance et contrôle de l'espace aérien canadien.
- Transport aérien, dans le monde entier, du personnel et du matériel des FC.
- Soutien des opérations de l'Armée et de la Marine.
- Soutien des autres ministères du gouvernement.
- Recherche et sauvetage.
- Opérations humanitaires, y compris les secours aux sinistrés.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quel est le rôle commun à tous les trois éléments?
- Q2. Quels sont les deux éléments qui ont la recherche et le sauvetage comme un de leurs rôles principaux?
- Q3. Qu'entend-on par opérations humanitaires?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. La protection du Canada.
- R2. La Marine et l'Aviation.
- R3. Les activités telles que les secours aux sinistrés, les secours alimentaire et médical, l'aide aux personnes et l'aide technique.

Point d'enseignement 3

Identifier l'emplacement des bases des FC.

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif



Pour cette partie, l'instructeur devrait utiliser une carte du Canada pour aider à identifier l'emplacement des différentes bases partout au pays. Des punaises en couleur seront utiles.

- Armée (vertes);
- Marine (bleues);
- Aviation (jaunes ou blanches).

Nota : Le choix des couleurs pour les punaises n'est qu'une suggestion.

FORCES TERRESTRES

Bases des Forces canadiennes (BFC) Edmonton (AB). La BFC Edmonton est le quartier général du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre, la plus haute autorité militaire de l'Ouest canadien, et de nombreux groupes brigades, y compris le 1^{er} Groupe-brigade mécanisé du Canada (1 GBMC), le seul groupe-brigade de la force régulière de la région.

BFC Borden (Barrie, ON). La mission de la BFC Borden est de soutenir plusieurs établissements militaires d'entraînement et diverses autres organisations militaires et civiles qui se trouvent sur la base. En moyenne, la BFC Borden entraîne 15 000 militaires annuellement.

BFC Gagetown (Oromocto, NB). Au début de la guerre froide, les planificateurs de la défense canadienne ont reconnu que l'Armée canadienne avait besoin d'un centre d'entraînement approprié, où les unités blindées, d'infanterie et d'artillerie de la dimension des brigades et des divisions pouvaient s'entraîner pour se préparer à leur mission de défendre l'Europe occidentale conformément aux obligations du Canada en vertu du Traité de l'Atlantique Nord. La BFC Gagetown continue de jouer le rôle de centre principal d'entraînement, quoiqu'en raison des risques d'incendies forestiers depuis ces dernières années, les exercices de tir réel sont généralement effectués en automne, en hiver et au printemps. Fait anecdotique : Gagetown est généralement connu comme étant le seul endroit au monde où on peut trouver des « marécages au sommet des collines ».

BFC Valcartier (ville de Québec, QC). La BFC Valcartier a d'abord été établie comme camp militaire en août 1914 dans le cadre de la mobilisation du Corps expéditionnaire canadien au début de la Grande Guerre. Aujourd'hui la BFC Valcartier héberge le 5^e Groupe-brigade mécanisé du Canada, qui comporte le 5^e Régiment d'artillerie légère du Canada (5 RALC), le 12^e Régiment blindé du Canada (12 RBC), le 5^e Régiment du génie de combat, les trois Bataillons de la Force régulière du Royal 22^e Régiment, le 5^e Bataillon des services et le 5^e Peloton de la police militaire. La base abrite également le 430^e Escadron tactique d'hélicoptères (un escadron des communications et d'autres unités de soutien). La BFC Valcartier héberge aussi le Centre de recherche pour la défense, qui effectue les recherches militaires pour les Forces canadiennes.

BFC Petawawa (ON). Fondée en 1904 sous le nom de Camp militaire de Petawawa ou Camp de Petawawa, cette base a été établie par le ministère de la Milice et de la Défense après l'achat de 22 430 acres (91 km²) d'une propriété principalement agricole auprès des résidents locaux. Le premier vol d'un avion militaire au Canada a eu lieu au Camp de Petawawa le 31 juillet 1909. De décembre 1914 en mai 1916, le Camp de Petawawa a servi de camp d'internement des 750 prisonniers de guerre allemands et autrichiens. La base appuie le Commandement de la Force terrestre (l'Armée canadienne) et elle héberge le 2^e Groupe-brigade mécanisé du Canada (2^e GBMC), entre autres unités. La base emploie 4400 membres du personnel militaire. La devise de la base, en langue algonquin, est endazhe kinamandowa chimaganishak. Ce qui veut dire en français « terrain d'entraînement des guerriers ».

BFC Shilo (Brandon, MB). La Base des Forces canadiennes ou l'Unité de soutien de secteur Shilo est le site d'activités militaires de la région depuis 1910. Sa mission est d'offrir des services de soutien et le soutien aux services limités aux opérations, à toutes les unités hébergées, ainsi qu'aux formations, aux unités et aux organismes extérieurs. La BFC ou l'USS Shilo abrite le 1^{er} Régiment du Royal Canadian Horse Artillery (1 RCHA) et le 2^e Bataillon de la Princess Patricia's Canadian Light Infantry (2 PPCLI). Mais ces deux unités appartiennent au 1^{er} Groupe-brigade mécanisé du Canada (1^{er} GBMC). La base abrite également un composant du Centre d'instruction du Secteur de l'Ouest, le 731^e Escadron des transmissions, et le 11^e Centre des services de santé des FC, en plus d'être la « maison mère » de l'Artillerie royale canadienne. Les autres unités appuyées sont notamment le 26^e Régiment d'artillerie de campagne, l'Unité de réserve de l'ARC Brandon et le Quartier général du 38^e Groupe-brigade du Canada situé à Winnipeg.

BFC Wainwright (AB). La BFC Wainwright abrite le Centre d'instruction du Secteur de l'Ouest et le Centre canadien d'entraînement aux manœuvres. Il s'agit du principal lieu d'entraînement des unités des forces terrestres de l'Ouest canadien (de Thunder Bay à Victoria). Au début de 1945, il a été un camp d'internement de prisonniers de guerre (PG) allemands. Au plus fort de son occupation, près de 1100 prisonniers officiers, soldats

et civils allemands y ont été détenus. Le Camp Wainwright joue le rôle de centre d'instruction militaire intégrale pour les cours militaires, à la fois pour les unités canadiennes et étrangères, qui passent leur entraînement de campagne à la BFC ou l'USS Wainwright toute l'année, en profitant du secteur d'entraînement qui s'étend sur 620 kilomètres carrés et d'installations d'exercices de tir réel. La BFC ou l'USS Wainwright héberge plusieurs unités distinctes, la plus ancienne étant le Centre d'instruction du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (CISOFT) et la plus récente le Centre canadien d'entraînement aux manœuvres (CCEM). La base est appuyée par un détachement du 742^e Escadron des transmissions, un détachement de la 1^{re} Ambulance de campagne, un détachement de la 1^{re} Unité dentaire et un détachement de la 1^{re} Compagnie de police militaire de la garnison. La base emploie environ 900 membres du personnel militaire. La population militaire qui passe par la base s'élève à environ 1000 soldats à n'importe quelle période. Mais pendant l'été cette population augmente sensiblement lorsque les soldats de la Force de réserve entreprennent l'instruction de base, spécialisée et de leadership. Un important progrès du Camp Wainwright est la création du CCEM, une unité d'entraînement nationale dont l'objet principal sera de préparer les soldats pour leurs missions à l'étranger. Le nouveau centre utilisera une technologie de laser et de satellite extrêmement sophistiquée pour simuler les effets d'une bataille avec réalisme. Il y aura surtout des sites d'entraînement nouvellement construits, y compris quatre « villages » entiers, pour recréer les environnements étrangers dans lesquels les soldats peuvent se retrouver.

FORCES NAVALES

BFC Halifax (NS). La BFC Halifax est la base navale de la côte est du Canada et sert de port d'attache à la flotte de l'Atlantique. Elle est actuellement la plus importante base des Forces canadiennes en termes d'effectifs et elle est formée de plusieurs propriétés autour du port d'Halifax en Nouvelle-Écosse. Certaines unités situées à la BFC Halifax sont notamment : Le quartier général des FMAR(A), le Centre de guerre navale des Forces canadiennes (CGNFC), L'École des opérations navales des Forces canadiennes (EONFC), l'École du génie naval des Forces canadiennes (EGNFC), l'Installation de maintenance de la Flotte – Cap Breton (IMF Cape Breton) et la division de la Réserve navale NCSM Scotian.

BFC Esquimalt (BC). La BFC Esquimalt est la base navale de la côte ouest du Canada et sert de port d'attache de la flotte du Pacifique. Elle est située sur l'île de Vancouver, dans la municipalité d'Esquimalt, juste à l'ouest de Victoria. Certaines unités situées à la BFC Esquimalt sont notamment : le quartier général des FMAR(P), le Centre d'instruction des officiers de marine – Venture (Venture CIOM), l'École navale des Forces canadiennes à Esquimalt (ENFC(E)), le Centre d'expérimentation et d'essais maritimes des Forces canadiennes (CEEMFC), l'Installation de maintenance de la Flotte – Cap Breton (IMF Cape Breton), l'Unité de plongée de la Flotte (Pacifique) et la division de la Réserve navale NCSM Naden.

BFC Greenwood (NS). Aujourd'hui la BFC Greenwood demeure la base de la force aérienne opérationnelle canadienne la plus importante sur la côte de l'Atlantique, en terme de nombre d'avions et d'effectifs. Voici les types d'avions stationnés en permanence à la base : le CP-140 Aurora, patrouilleur anti-sous-marin à grand rayon d'action; le CP-140A Arcturus, patrouilleur maritime/arctique à grand rayon d'action; le CH-149 Cormorant pour la recherche et le sauvetage; le CC-130 Hercules pour la recherche et le sauvetage ainsi que pour le transport.

BFC Shearwater (NS). La BFC Shearwater est le berceau et la base principale de l'aéronavale du Canada et elle abrite la 12^e Escadre (12^e Escadre Shearwater) qui était anciennement le Groupe aérien maritime, Forces armées canadiennes. L'hélicoptère embarqué actuellement utilisé par la Marine canadienne est le CH-124 Sea King. Bien que les Sea King servent sur les navires CSM, les unités qui les exploitent appartiennent à la « Force aérienne ». La BFC Shearwater abrite également l'Unité de plongée de la Flotte (Atlantique).

FORCES AÉRIENNES

1^{re} Escadre Kingston (ON). Dotée des hélicoptères Griffon, la 1^{re} Escadre appuie l'Armée canadienne dans le transport aérien des troupes et de l'équipement partout dans le monde. Ses six escadrons tactiques d'hélicoptères et escadrons d'entraînement opérationnels se trouvent un peu partout au pays.

3° Escadre Bagotville (QC). La 3° Escadre Bagotville, dotée des CF-18, est l'une de deux seules bases de chasse du Canada. Située dans la région de Saguenay au Québec, elle remplit les missions de défense aérienne, d'appui tactique et de recherche et sauvetage.

4° Escadre Cold Lake (AB). En plus d'héberger le centre d'entraînement des forces d'appui tactique de calibre mondial du Canada, la 4e Escadre Cold Lake déploie et soutient des avions de chasse à très court préavis, et permet ainsi à la Force aérienne canadienne de réaliser ses missions à l'échelle nationale et internationale.

5° Escadre Goose Bay (NL). La 5° Escadre Goose Bay a servi de terrain d'aviation stratégique, de base de vols transitoires et de site de radar de défense aérienne. Pendant les 21 dernières années, elle a aussi été le lieu d'entraînement de vol tactique des Forces alliées au Canada. La 5° Escadre Goose Bay appuie les opérations de vol suivantes : l'entraînement à basse altitude pour la Force aérienne allemande (GAF) (http://www.airforce.forces.ca/5wing/squadron/gaftts_g_e.asp) et la Force aérienne italienne. Elle est aussi la base canadienne de redéploiement (DOB) des CF-18 dont les opérations sont consacrées à NORAD. Ce programme d'entraînement militaire des Forces alliées à Goose Bay au Canada (GAMTIC), soutenu par la 5° Escadre Goose Bay qui joue le rôle d'« agent » sur place pour les divers alliés, est une fonction unique et en évolution des FC.

8° Escadre Trenton (ON). Que ce soit pour livrer de l'approvisionnement dans l'Extrême Arctique (SFC Alert) ou pour le transport aérien de troupes et d'équipement partout dans le monde, la 8° Escadre est au cœur de la Force de mobilité aérienne du Canada. Elle est également chargée de la recherche et du sauvetage dans le Canada central, et elle est la base d'attache des célèbres Skyhawks du Centre de parachutisme du Canada.

9° Escadre Gander (NL). Lorsqu'un appel à l'aide est lancé, les équipes de recherche et sauvetage (SAR) de la 9° Escadre Gander sont prêtes pour se rendre à n'importe quelle destination à partir de leur base située dans la province la plus à l'est du Canada, Terre-Neuve. L'Escadre héberge le 103° Escadron de recherche et sauvetage, qui offre les services de SAR en permanence à la grandeur de Terre-neuve et du Labrador.

12° Escadre Shearwater (NS). Shearwater héberge la communauté de l'hélicoptère maritime. Les membres du personnel et les avions sont déployés partout dans le monde, principalement dans le cadre de détachements d'hélicoptères de la Force aérienne (DETHELFA) à bord de navires de la Marine des côtes est et ouest. Le personnel déployé fait partie de l'équipage, et les hélicoptères sont intégrés aux systèmes du navire, lui permettant d'accroître la capacité de ses systèmes capteurs et d'armement.

14° Escadre Greenwood (NS). Nichée au cœur de la pittoresque vallée de l'Annapolis, en Nouvelle-Écosse, la 14° Escadre Greenwood est la plus importante base aérienne de la côte est. Les équipages Aurora exécutent couramment des missions de souveraineté et de surveillance au-dessus de l'océan Atlantique, et les capacités de recherche et sauvetage sont maintenues 365 jours par année.

15° Escadre Moose Jaw (SK). C'est le lieu d'entraînement militaire sur les avions à réaction au Canada. La 15° Escadre gère le programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada, dans lequel viennent s'entraîner des pilotes venant du monde entier.

16° Escadre Borden (ON). La 16° Escadre est l'escadre la plus importante des Forces canadiennes. Elle se compose d'un quartier général et de trois écoles : l'École de technologie et du génie aérospatial des Forces canadiennes (ETGAFC); l'École du Commandement aérien (ECA) et l'École des opérations de contrôle aérospatial des Forces canadiennes (EOCAFC). L'ETGAFC et l'ECA sont à Borden tandis que l'EOCAFC est à Cornwall en Ontario.

17° Escadre Winnipeg (MB). Pour le personnel de la force aérienne, tous les chemins mènent à la 17° Escadre Winnipeg. L'Escadre est composée de trois escadrons et de six écoles. Elle appuie également l'École centrale de vol. Avec la combinaison de toutes ses composantes, la 17° Escadre a formé certains pilotes, navigateurs aériens et professionnels polyvalents considérés comme étant les meilleurs au monde.

19^e Escadre Comox (BC). Située sur l'Île de Vancouver, la 19^e Escadre héberge les équipages d'Aurora qui surveillent l'océan Pacifique, et ses équipes de recherche et sauvetage mènent régulièrement des opérations de recherche d'avions manquants dans certains terrains les plus mauvais du Canada.

22^e Escadre North Bay (ON). La 22^e Escadre fournit à la défense aérospatiale du Canada et de l'Amérique du Nord des services de surveillance, d'identification, de contrôle et d'alerte. La surveillance et l'identification de toute la circulation aérienne qui s'approche de l'Amérique du Nord, soit quelque 200 000 vols par an, se fait à l'aide d'information radar envoyée via satellite par le Système d'alerte du Nord, qui couvre l'Arctique canadien, par les radars côtiers des côtes est et ouest du Canada et par les systèmes aéroportés d'alerte et de contrôle.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Dans quelle province se trouve la BFC Borden : Alberta ou Ontario?
- Q2. Quel genre d'avion trouve-t-on à la BFC Bagotville et la BFC Cold Lake?
- Q3. À part la BFC Trenton, quelle autre base héberge une unité de recherche et de sauvetage au Canada?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. En Ontario.
- R2. Les chasseurs CF-18.
- R3. La BFC Gander.



L'instructeur devrait indiquer les centres régionaux d'instruction de cadets qui se trouvent sur les bases pour souligner l'aide des FC au Programme des cadets, y compris :

- la BFC Borden/le CIEC de l'Armée Blackdown;
- la BFC Gagetown/le CIEC de l'Armée Argonaut; et
- la BFC Valcartier/le CIEC de l'Armée Valcartier.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. En quelle année les FC ont-elles été fusionnées?
- Q2. Quels sont les trois rôles des FC?
- Q3. Les missions humanitaires constituent-elles un rôle des éléments?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. 1968.
- R2. La protection du Canada, la défense de l'Amérique du Nord et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.
- R3. Oui.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Les cadets possèdent maintenant une connaissance générale des FC, de ses rôles et de l'emplacement de ses bases. Cette matière offrira aux cadets des occasions de communiquer avec les membres des FC de façon plus efficace pendant leurs visites des installations militaires.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Aucun.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A2-018 Sous-ministre adjoint (Affaires publiques). (12 septembre 2005). *Au sujet du MDN / FC : Notre mission*. Extrait le 25 mai 2006, du site http://www.forces.gc.ca/site/about/mission_f.asp.

A2-019 Affaires publiques de la Force aérienne. (2004). *La Force aérienne du Canada : Missions et rôles*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.airforce.gc.ca/today1_f.asp.

A2-020 Ministère de la Défense nationale. (2002). *À propos de MARLANT : Histoire, installations et rôle*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.navy.forces.gc.ca/marlant/about/marlant_about_f.asp.

A2-021 Ministère de la Défense nationale. (2004). *Forces maritimes du Pacifique : Aperçu FMAR(P)*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.navy.forces.gc.ca/marpac/home/marpac_home_f.asp?category=4.

C2-021 Ministère de la Défense nationale. (2004). *Passerelle pour l'histoire militaire canadienne, volume 3*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.cmg.gc.ca/cmh/en/page_540.asp.

C2-022 (ISBN 0-9680685-7-X) AIDC. (2004). *The Canadian Defence Almanac*. Ottawa, ON, Association de l'industrie de la défense du Canada.



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 2

OCOM M120.02 – RACONTER L'HISTOIRE ET DÉCRIRE LES TRADITIONS DE L'UNITÉ D'AFFILIATION

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Un conférencier peut présenter cet exposé, s'il est disponible. Le conférencier doit être mis au courant des exigences relatives à cette période d'instruction. L'instructeur doit s'assurer de fournir aux cadets toutes les informations non abordées pendant l'exposé par le biais d'une séance de questions et réponses après la présentation.

On pourrait donner cette leçon à l'unité d'affiliation pendant une visite.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

L'instruction par exposé interactif a été choisie, parce qu'elle permet à l'instructeur d'initier les cadets à l'histoire et aux rôles et responsabilités de l'unité d'affiliation.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucun.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon le cadet devra comprendre l'affiliation avec l'unité, et les traditions de l'unité d'affiliation.

IMPORTANCE

La matière présentée dans cette leçon donne aux cadets l'information historique et courante de l'unité d'affiliation. Cette information peut permettre aux cadets de développer un sens de fierté dans l'unité, les Forces canadiennes (FC), et une fière tradition de l'armée de notre nation. Un des buts du Programme des cadets de l'Armée est de promouvoir un intérêt envers les FC, et l'histoire en est un des principes fondamentaux.

Point d'enseignement 1**Discuter de l'histoire de l'unité d'affiliation.**

Durée : 15 min

Méthode : Exposé interactif

EMPLACEMENT DE L'UNITÉ D'AFFILIATION

L'instructeur décrira l'emplacement de :

- l'unité d'affiliation, y compris :
 - le commandant de l'unité;
 - l'adresse entière (postale); et
 - l'aire de rassemblement et les bureaux;
- les sous-unités de l'unité d'affiliation, y compris :
 - le commandant de la sous-unité; et
 - l'aire de rassemblement et les bureaux;
- les autres corps de cadets qui partagent cette affiliation, y compris :
 - le commandant de l'unité; et
 - l'aire de rassemblement et les bureaux;

LA CRÉATION DE L'UNITÉ

L'instructeur décrira l'unité actuelle, y compris :

- la date actuelle des débuts;
- le type d'unité lors des débuts;
- la description actuelle de l'unité; et
- l'affiliation au corps de cadets (date).

DÉCORATIONS ET ATTRIBUTS

L'instructeur décrira les accomplissements particuliers de l'unité d'affiliation, y compris :

- les honneurs de guerre (s'il y a lieu);
- les drapeaux consacrés;
- les attributs particuliers; et
- les trophées et les décorations.



L'instructeur devrait tenter d'obtenir autant de documents de référence qu'il est disponible de la bibliothèque de l'unité d'affiliation pour appuyer les points d'enseignement.

Voir la section des documents de référence à la fin du guide pour obtenir des renseignements supplémentaires.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. En quelle année notre unité d'affiliation a-t-elle été créée?
- Q2. Qui est le commandant actuel?
- Q3. Quels sont les autres corps de cadets affiliés à cette unité?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. (Donner l'année des débuts de l'unité).
- R2. (Donner le nom du commandant actuel).
- R3. (Nommer tout autre corps de cadets qui peut être affilié).

Point d'enseignement 2

Discuter les rôles et les responsabilités de l'unité d'affiliation.

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

Affilié – est défini comme, attaché ou relié à une plus grande organisation, ou s'associer à une société ou une organisation.

UNITÉ D'AFFILIATION

Un corps de cadets obtient son affiliation avec une unité de la force régulière ou de la force de réserve par l'entremise d'une demande du commandant régional approprié au Chef de l'état-major de la Défense. Une fois affilié, le corps de cadets peut suivre les traditions régimentaires et partager l'histoire. Chaque cadet peut porter l'insigne d'épaule et l'insigne de coiffure de l'unité d'affiliation.

On s'attend que les unités d'affiliation soutiennent leur corps de cadets affilié. On les encourage à donner toute l'aide possible pour aider à favoriser l'entraînement et le rendement général du corps de cadets. L'unité d'affiliation n'assume aucune responsabilité financière envers le corps de cadets.

L'unité avec laquelle le corps de cadets est affilié peut :

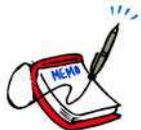
- nommer un officier de liaison pour aider le corps de cadets; et
- donner autant d'aide possible pour permettre au corps de cadets de diriger l'entraînement.



L'affiliation a habituellement lieu pendant les débuts du corps de cadets, toutefois on peut créer ou changer l'affiliation pendant toute la durée de vie d'une unité.

OFFICIER DE LIAISON

L'unité d'affiliation avec laquelle un corps de cadets est habituellement affilié nomme habituellement un officier de liaison. L'officier de liaison nommé est responsable de faire la coordination avec les unités d'affiliation de cadets et de donner de l'aide lorsque possible.



Il faut se souvenir qu'il est dans le meilleur intérêt du corps de cadets de rechercher de l'aide auprès de l'unité d'affiliation. La plupart des unités des forces régulières et de la réserve ne recherchent pas de corps de cadets, toutefois elles sont souvent très intéressées d'aider si on leur demande.

RESPONSABILITÉS DE L'UNITÉ

L'unité d'affiliation peut avoir beaucoup à offrir selon ses ressources. Selon la demande et la disponibilité des ressources l'unité d'affiliation peut fournir des éléments qui peuvent inclure :

- des installations (un emplacement de rassemblement);
- du matériel requis pour l'entraînement (au besoin);
- du personnel (si disponible);
- du matériel;
- du transport;
- de l'entraînement C7 pour les cadets seniors; et
- de la participation aux activités de l'unité d'affiliation.



Bien qu'une unité d'affiliation puisse choisir de fournir des installations, du matériel, ou du transport à son corps de cadets, la Ligue des cadets de l'Armée est officiellement responsable de pourvoir à ses besoins.



Les OR (Cadets) 2.25 et 2.26 énumèrent les responsabilités de l'unité d'affiliation.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Qui est l'officier de liaison de l'unité d'affiliation?
- Q2. Quel service votre unité d'affiliation fournit-elle?
- Q3. L'unité d'affiliation doit-elle fournir de l'aide financière au corps de cadets?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. (Nom de l'officier).
- R2. Un emplacement de rassemblement, du personnel et de l'équipement pour l'entraînement.
- R3. Non.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON**QUESTIONS**

- Q1. Quelles sont quelques-unes des décorations que l'unité d'affiliation a reçues par le passé?
- Q2. Qui est le commandant de l'unité d'affiliation?
- Q3. Quels attributs de votre uniforme de cadet sont associés à l'unité d'affiliation?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. (Énumérer des décorations ou des récompenses que l'unité d'affiliation a reçues).
- R2. (Nommer le commandant actuel de l'unité d'affiliation).
- R3. (Les attributs peuvent inclure des articles comme, le béret [sa couleur], les insignes d'épaule, etc.).

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Le cadet a maintenant une meilleure compréhension de la relation entre l'unité d'affiliation et le corps de cadets. Il réalise aussi l'importance de faire partie d'une unité reconnue et fière, qui peut promouvoir un intérêt futur dans les FC.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Il est préférable qu'un membre de l'unité d'affiliation présente cette leçon ou qu'elle soit combinée avec une visite à l'unité d'affiliation pendant l'OCOM C120.01 (section 3).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A2-023 A-CR-CCP-950/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, chapitre 2, Section 25, Affiliation. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A2-024 Gilbert, C. (1964). *The Regiments and Corps of the Canadian Army*. Volume 1 of the Canadian Army List. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A2-025 A-CR-CCP-950/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *OR (cadets)*, chapitre 2, section 26, Changement d'affiliation. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

C2-025 Historica. (2006). *Bases des Forces canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.thecanadianencyclopedia.com>.

C2-026 (ISBN 077051197X) Stanley, G.F.G. (1974). *Canada's Soldiers: The Military History of an Unmilitary People* (3rd ed.). Toronto, ON, Macmillan Company of Canada Ltd.

C2-027 Wikipedia. (2005). *Régiments canadiens*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://en.wikipedia.org/wiki/category:canadian_regiments.

C2-028 (ISBN 0-9688562-0-9) Gregory, M. (2005). *Compendium of Canadian Regiments: A Civilian's Perspective*. Ottawa, ON, Michael Gregory.



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 3

OCOM C120.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DE FAMILIARISATION AVEC LES FORCES CANADIENNES

Durée totale :

90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Un conférencier peut présenter cet exposé, s'il est disponible. Le conférencier doit être mis au courant des exigences relatives à cette période d'instruction. L'instructeur doit s'assurer de fournir aux cadets toutes les informations non abordées pendant l'exposé par le biais d'une séance de questions et réponses après la présentation.

L'instructeur peut choisir une des quatre activités énumérées dans le présent guide.

Cette leçon pourrait être présentée à divers sites pendant une visite, à la suite de planification et d'approbation appropriées.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

La méthode d'apprentissage par l'expérience a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences au moyen d'une expérience directe. Les cadets font l'expérience avec les FC et la décrivent à un niveau personnel. Les cadets auront l'occasion de réfléchir et de se pencher sur ce qu'ils ont observé, senti et pensé lors de la participation à une activité de familiarisation des FC et d'évaluer la façon dont cette expérience est liée à ce qu'il a déjà appris et aux expériences futures.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

Le cadet doit participer à une activité pour l'aider à mieux comprendre les Forces canadiennes (FC).

IMPORTANCE

L'un des principaux buts du Mouvement des cadets du Canada est de stimuler l'intérêt de la jeunesse pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FC. Les activités décrites dans ce guide pédagogique sont d'excellentes façons de stimuler l'intérêt de la jeunesse par le biais d'une interaction directe avec la communauté des FC.

ACTIVITÉ 1

Durée : 90 min

OBJECTIF

Participer à une visite de l'unité d'affiliation.

RESSOURCES

Aucune.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ



À cette étape, l'instructeur revoit avec les cadets toutes les règles de sécurité ou d'autres directives relatives à l'activité. Ces directives seront détaillées et propres au site de l'activité.

- Séance d'information donnée aux cadets sur l'activité par l'instructeur ou le conférencier.
- Participation des cadets à l'activité.
- Une rétroaction des cadets.

MESURES DE SÉCURITÉ

- Respecter strictement les limites établies pendant la durée de la visite.
- Un système de « surveillance mutuelle » doit être instauré pour s'assurer que les cadets ne sont jamais laissés seuls.
- Toutes les directives de sécurité présentées au site doivent être strictement respectées.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



Les OR (Cadets) 2.25 et 2.26 énumèrent les responsabilités de l'unité d'affiliation.



L'instructeur ou le conférencier doit s'assurer de traiter les objectifs suivants de la leçon :

- la présentation de l'histoire de l'unité d'affiliation;
- la description du rôle que l'unité joue dans les FC;
- la description du soutien que l'unité fournit;
- la visite des installations de l'unité;
- une visite de l'équipement ou des véhicules militaires; ou
- la présentation du commandant ou du colonel honoraire de l'unité.

RÉFLEXION

DISCUSSION DE GROUPE

Durée : 15 min



L'instructeur doit s'assurer que tous les objectifs de la leçon sont revus vers la fin de l'étape de réflexion.

QUESTIONS À DÉBATTRE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION :

- Poser des questions qui facilitent la discussion. En d'autres mots, éviter les questions fermées (auxquelles on répond par « oui » ou « non »).
- Préparer les questions.
- Faire preuve de souplesse (il n'est pas obligatoire de se limiter aux questions préparées).
- Stimuler la participation des cadets en utilisant des mots d'encouragement tels que « bonne idée » ou « excellente réponse », « quelqu'un peut-il y ajouter quelque chose? »
- Essayer de faire participer toute la classe en posant des questions aux non-participants.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Qu'avez-vous appris sur les unités d'affiliation et les FC?
- Q2. Quel est le point qui vous a le plus ou le moins intéressé?
- Q3. Comment cette visite vous a-t-elle aidé à comprendre les FC?



D'autres questions et réponses sont élaborées au cours de l'étape de réflexion. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.

ACTIVITÉ 2

Durée : 90 min

OBJECTIF

Participer à une visite d'une base des FC.

RESSOURCES

Aucune.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Séance d'information donnée aux cadets sur l'activité par l'instructeur ou le conférencier.
- Participation des cadets à l'activité.
- Une rétroaction des cadets.

MESURES DE SÉCURITÉ

- Respecter strictement les limites établies pendant la durée de la visite.
- Un système de « surveillance mutuelle » doit être instauré pour s'assurer que les cadets ne sont jamais laissés seuls.
- Toutes les directives de sécurité présentées au site doivent être strictement respectées.



À cette étape, l'instructeur revoit avec les cadets toutes les règles de sécurité ou d'autres directives relatives à l'activité. Ces directives seront détaillées et propres au site de l'activité.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



L'instructeur ou le conférencier doit s'assurer de traiter les objectifs suivants de la leçon :

- la présentation de l'histoire de la base;
- la description du rôle que la base joue dans les FC;
- la description des unités que la base soutient;
- une visite des installations de la base;
- une visite de l'équipement ou des véhicules militaires; ou
- la présentation à l'état-major de la base ou du commandant de l'école et de l'unité.

RÉFLEXION

DISCUSSION DE GROUPE

Durée : 15 min

QUESTIONS À DÉBATTRE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION :

- Poser des questions qui facilitent la discussion. En d'autres mots, éviter les questions fermées (auxquelles on répond par oui ou par non).
- Préparer les questions.
- Faire preuve de souplesse (il n'est pas obligatoire de se limiter aux questions préparées).
- Stimuler la participation des cadets en utilisant des mots d'encouragement tels que « bonne idée » ou « excellente réponse », « quelqu'un peut-il y ajouter quelque chose? »
- Essayer de faire participer toute la classe en posant des questions aux non-participants.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Quel point vous a semblé être le plus intéressant?
- Q2. Qu'avez-vous appris sur les bases militaires?
- Q3. Comment cette visite vous a-t-elle aidé à comprendre les FC?



D'autres questions et réponses sont élaborées au cours de l'étape de réflexion. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.

ACTIVITÉ 3

Durée : 90 min

OBJECTIF

Participer à une présentation donnée par un membre des FC.

RESSOURCES

Aucune.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Séance d'information donnée aux cadets sur l'activité par l'instructeur ou le conférencier.
- Participation des cadets à l'activité.
- Une rétroaction des cadets.

MESURES DE SÉCURITÉ

- Respecter strictement les limites établies pendant la durée de la visite.
- Un système de « surveillance mutuelle » doit être instauré pour s'assurer que les cadets ne sont jamais laissés seuls.
- Toutes les directives de sécurité présentées au site doivent être strictement respecter.



À cette étape, l'instructeur revoie avec les cadets toutes les règles de sécurité ou d'autres directives relatives à l'activité. Ces directives seront détaillées et propres au site de l'activité.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



L'instructeur ou le conférencier doit s'assurer de traiter les objectifs suivants de la leçon :

- les raisons qui ont amené le membre à s'enrôler dans les FC;
- la description de l'unité d'appartenance du membre, y inclure son rôle dans les FC;
- la description du métier du membre et les détails sur le métier;
- une description d'une des opérations des FC à laquelle le membre a participé; et
- de bons souvenirs que le membre a acquis pendant son service.

RÉFLEXION

DISCUSSION DE GROUPE

Durée : 15 min

QUESTIONS À DÉBATTRE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION :

- Poser des questions qui facilitent la discussion. En d'autres mots, éviter les questions fermées (auxquelles on répond par « oui » ou « non »).
- Préparer les questions.
- Faire preuve de souplesse (il n'est pas obligatoire de coller seulement aux questions préparées).
- Stimuler la participation des cadets en utilisant des mots d'encouragement tels que « bonne idée » ou « excellente réponse », « quelqu'un peut-il y ajouter quelque chose? »
- Essayer de faire participer toute la classe en posant des questions aux non-participants.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Quel a été le point saillant de la visite?
- Q2. Qu'avez-vous appris sur le fait d'être un soldat?
- Q3. Comment cette présentation vous a-t-elle aidé à comprendre les FC?



D'autres questions et réponses sont élaborées au cours de l'étape de réflexion. La discussion ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.

ACTIVITÉ 4

Durée : 90 min

OBJECTIF

- Identifier l'équipement personnel de l'Armée canadienne.

RESSOURCES

- Il est important de contacter la personne responsable de la présentation longtemps d'avance, pour s'assurer que les aides à la présentation sont disponibles et préparées pour le besoin.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Séance d'information donnée aux cadets sur l'activité par l'instructeur ou le conférencier.
- Participation des cadets à l'activité.
- Une rétroaction des cadets.

MESURES DE SÉCURITÉ

- Respecter strictement les limites établies pendant la durée de la visite.
- Un système de « surveillance mutuelle » doit être instauré pour s'assurer que les cadets ne sont jamais laissés seuls.
- Toutes les directives de sécurité présentées au site doivent être strictement respecter.



À cette étape, l'instructeur revoie avec les cadets toutes les règles de sécurité ou d'autres directives relatives à l'activité. Ces directives seront détaillées et propres au site de l'activité.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

L'instructeur ou le conférencier doit s'assurer de traiter les objectifs suivants de la leçon :

- veste de tenue de combat;
- chapeau de combat;
- sous-vêtements isolants légers;
- gants pour région tempérée;
- bottes pour conditions humides;
- parka pour temps très froids;
- gants pour l'hiver;
- salopette à bavette;
- chandail et pantalon de laine polaire;
- pantalon de combat (doublé);
- veste de tenue de combat (doublée);
- tuque;
- mukluks;
- foulard;
- outil polyvalent;
- veste tactique;
- musette et sacs;
- havresac;
- radio légère d'attaque;
- radio du réseau de combat (HF);
- radio air/sol;
- lunettes de vision nocturne (NVG);
- lunettes/visière de protection balistique; et
- veste pare-éclats.

CONFIRMATION DES OBJECTIFS DE LA LEÇON

La leçon sera plus intéressante si l'instructeur permet aux cadets de porter les vêtements et d'examiner l'équipement. Des questions orales sur les détails des articles pourraient aussi servir, mais elles n'auraient pas autant d'effet.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

Aucune.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Puisque la promotion de l'intérêt envers les FC fait partie du but de l'OCC, ces activités pratiques ont été élaborées en vue de permettre aux cadets, de voir, entendre, toucher et éprouver les divers éléments qui entourent le travail et la vie d'un membre des FC.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Souvent, le succès d'une visite dépend de l'effort apporté à la préparation de l'activité. S'assurer de planifier le présent OCOM longtemps d'avance. On peut attribuer jusqu'à un maximum de neuf périodes pour réaliser le présent OCOM.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario : Défense nationale.

A2-011 Ministère de la Défense nationale. (2003). *Habiller le soldat : Articles et vêtements*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.army.forces.gc.ca/chief_land_staff/clothe_the_soldier/hab/2/2_f.asp.

A2-013 Wikipedia. (20 mai 2006). *Uniformes des Forces canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://en.wikipedia.org/wiki/Canadian_forces#uniforms.

A2-015 Smith, J.O. (2006). *Ordre de bataille des régiments canadiens en 1945*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.johnowensmith.co.uk/cdnoob.htm>.

A2-016 Carlile, H. (2005). *L'histoire de l'uniforme*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://collections.ic.gc.ca/fort_henry/backway/uniformsHistory.html.

A2-017 Ministère de la Défense nationale. (2004). *Images de la Passerelle pour l'histoire militaire canadienne*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.cmg.gc.ca/cmh/en/image_176.asp?page_id=215.

A2-023 A-CR-CCP-950/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, chapitre 2, section 25, Affiliation. Ottawa, Ontario : Défense nationale.

A2-024 Gilbert, C. (1964). *The Regiments and Corps of the Canadian Army: Volume 1, The Canadian Army List*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-025 A-CR-CCP-950/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, chapitre 2, section 26, Changement d'affiliation. Ottawa, Ontario : Ministère de la Défense nationale.

C2-018 (ISBN 1-54176-302-0) Chartrand, R. (éd.). (2001). *Distinguishing Patches: Formation Patches of the Canadian Army*. Oxford, RU, Osprey Publishing.

C2-020 (ISBN 1-894581-07-5) Dorosh, M.A. (2001). *Dressed to Kill*. Ottawa, Ontario, Service Publications.

C2-024 Taylor, A.D. (2005). *Customs of the Navy, Chapter 3 - Uniforms*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.readyayeready.com/tradition/customs-of-the-navy/3-uniforms.htm>.

C2-025 Historica. (2006). *Bases des Forces canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.thecanadianencyclopedia.com>.

C2-026 (ISBN 077051197X) Stanley, G.F.G. (1974). *Nos soldats : l'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours* (3^e éd.). Toronto, Ontario, Macmillan Company of Canada Ltd.

C2-027 Wikipedia. (2005). *Canadian Regiments*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://en.wikipedia.org/wiki/category:canadian_regiments.

C2-028 (ISBN 0-9688562-0-9) Gregory, M. (2005). *Compendium of Canadian Regiments: A Civilian's Perspective*. Ottawa, Ontario, Michael Gregory.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 4

OCOM C120.02 – IDENTIFIER LES UNIFORMES ACTUELS ET ANTÉRIEURS DE L'ARMÉE CANADIENNE

Durée totale :

90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PF-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Un conférencier peut présenter cet exposé, s'il est disponible. Le conférencier doit être mis au courant des exigences relatives à cette période d'instruction. L'instructeur doit s'assurer de fournir aux cadets toutes les informations non abordées pendant l'exposé par le biais d'une séance de questions et réponses après la présentation.

Lorsque cela est possible, on devrait présenter des exemples de divers uniformes. On peut le faire grâce à la coopération d'un musée militaire local, d'une unité d'affiliation, d'un fort militaire ou d'un groupe reconstituant des événements historiques.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'initier les cadets aux uniformes actuels et antérieurs de l'Armée canadienne.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier les uniformes utilisés au cours de toute l'histoire de l'Armée canadienne.

IMPORTANCE

Il est primordial pour les cadets de connaître les divers uniformes utilisés pendant différentes périodes, car cela leur permettra de mieux comprendre la tenue de l'Armée et de comprendre pourquoi des changements ont été apportés et le sont encore, non seulement au sein de l'Armée canadienne, mais aussi dans le programme des cadets de l'Armée.

Point d'enseignement 1

Décrire l'origine de l'uniforme de l'Armée canadienne.

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

Selon le dictionnaire Oxford, un uniforme est *un vêtement distinctif porté par les membres d'une même organisation ou d'un même organisme ou par des enfants fréquentant certaines écoles.*

Il est possible de voir plusieurs types d'uniformes tous les jours, par exemple, dans les entreprises, les équipes sportives, les écoles, les services d'urgence, les militaires ou les groupes de jeunes.



Figure 1 Carrousel de la GRC

Nota. Tiré de "Banff Park Lodge", par R. L. Hammette et Associés, 2009, *Lockback Knife*. Droit d'auteur 2009 par R.L. Hammette et Associés. Extrait le 25 février 2009 du site http://blog.banffparklodge.com/2010_05_01_archive.html



Demander aux cadets "Quel est selon vous l'objectif de l'uniforme?"

Les réponses pourraient inclure :

- Identification (pays, organisation, rang, ...), ou
- Fonction (protection, camouflage, conditions météorologiques).

Les premiers uniformes de l'Armée canadienne ont été inspirés des uniformes de l'Armée royale britannique.

Le rouge écarlate a été la couleur de l'uniforme adoptée par le premier régiment permanent de l'Armée britannique en 1645. À cette époque, chaque armée européenne adoptait leurs couleurs nationales; les soldats français ont d'abord vêtu des tuniques blanches, mais, au temps des guerres napoléoniennes, ils ont ensuite porté le bleu foncé; les Russes portaient le vert et les Britanniques le rouge.

Rien ne prouve le mythe que les tuniques rouges ont été choisies parce qu'elles ne laissaient pas paraître les taches de sang, ni la supposition que la couleur rouge a été préférée en raison de l'effet démoralisant des taches de sang sur un uniforme de couleur plus pâle. Fait intéressant, le sang prend la forme d'une tache noire sur les vêtements rouges.

En 1748, le roi George II (élu au trône de 1727 à 1760) a ordonné que les officiers de la Marine portent le bleu, afin de les distinguer des officiers de l'Armée. Encore aujourd'hui, l'Armée est représentée par la couleur rouge alors que la Marine est représentée par le bleu marine.

Les guerres coloniales des années 1880 ont redéfini le rôle de l'uniforme et du camouflage.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS:

- Q1. Qu'est-ce qu'un uniforme?
 Q2. De quel pays les premiers uniformes du Canada ont-ils été inspirés?

RÉPONSES ANTICIPÉES:

- R1. Un uniforme est un vêtement distinctif porté par les membres d'une même organisation ou d'un même organisme ou par des enfants fréquentant certaines écoles.
 R2. Grande-Bretagne

Point d'enseignement 2

Décrire l'uniforme pendant la Guerre des Boers.

Durée : 20 min

Méthode : Exposé interactif

La guerre d'Afrique du Sud (guerre des Boers) 1899-1902

La tenue militaire canadienne en Afrique du Sud ressemblait beaucoup à l'uniforme utilisé par l'Armée britannique. L'expérience des guerres précédentes (où les rebelles, vêtus de brun, gris et vert, utilisaient des tactiques telles que les embuscades et le tir de la position couchée) a convaincu les Britanniques à laisser de côté les tuniques rouges pour leurs soldats et adopter les vêtements kaki, qui aidaient les troupes à se fondre dans le paysage. Le mot « kaki » vient du mot hindi désignant la poussière, et c'est en Inde que les troupes britanniques ont porté la couleur comme tenue réglementaire.

Le Canada a suivi l'initiative des Britanniques (les uniformes rouges sont demeurés au pays), cependant, lorsque le Canada a offert un contingent pour le service en Afrique du Sud en octobre 1899, il n'y avait pas de stocks d'uniformes kaki et il a fallu les fabriquer en quelques semaines seulement. W.E. Sandford Manufacturing Company de Hamilton, en Ontario, a entrepris cette tâche. Parce qu'il n'y avait plus d'approvisionnements de matériel militaire britannique solide, mais souple, disponible, l'entreprise a fabriqué les uniformes canadiens avec de la toile.

Le manteau canadien était différent du manteau britannique par son col montant qui se fermait, et parce qu'il se portait un peu plus serré que le manteau britannique. Comme le manteau britannique cependant, le manteau canadien comportait deux poches plissées sur la poitrine, et une courroie intégrée sur chaque épaule. Les pantalons étaient aussi en toile, munis d'une braguette à boutons et de boutons servant à retenir des bretelles.

Même si ces uniformes étaient aussi résistants que ceux faits en matériel militaire britannique, la toile était rigide et rugueuse, et irritait le cou et les jambes des soldats. De plus, la teinture utilisée pour teindre les vêtements se décolorait, et l'uniforme passait rapidement au blanc cassé. Les Canadiens reçurent donc des uniformes provenant des stocks britanniques, dès qu'ils furent disponibles.



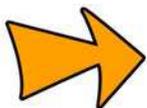
Figure 2 Les uniformes canadiens pendant la guerre des Boers.

Nota. Tiré de Musée canadien de la guerre (2009). Extrait le 27 mars 2012 du site http://www.civilization.ca/cwm/exhibitions/boer/canadianuniforms_e.shtml

Au fur et à mesure que la guerre des Boers a progressé, Lord Kitchener a demandé des troupes à cheval (cavalerie). Lord Stratcona, un millionnaire de Montréal, a personnellement payé pour la création d'un nouveau régiment monté. Pertinemment appelé Lord Strathcona's Horse, Lord Strathcona nomma Sam Steele comme son premier commandant.

Sam Steele, l'ancien surintendant de la Police à cheval du Nord-Ouest, a habillé les hommes du régiment avec les nouveaux uniformes kaki et les fameux chapeaux Stetson. Il était approprié de porter les chapeaux, puisque les premiers membres du régiment venaient pour la plus grande partie de la Police à cheval du Nord-Ouest.

Pendant la guerre, le contingent canadien au complet a remplacé les casques coloniaux par des chapeaux Stetson. Cela a permis aux Canadiens, qui étaient des soldats grandement respectés, d'être facilement reconnaissables aux yeux des amis et des ennemis.



Les chapeaux Stetson demeurent un symbole canadien reconnu internationalement et porté encore aujourd'hui par les membres de la GRC.



Figure 3 Chapeau Stetson

Nota. Extrait le 30 mars 2012 du site http://www.civilization.ca/cwm/exhibitions/boer/images/Stetson_Hat-c007986.jpg

En reconnaissant les avantages du nouvel uniforme kaki, le parlement canadien a demandé à l'Armée canadienne de changer la couleur de l'uniforme régulier au kaki. En plus d'être un uniforme plus fonctionnel, le nouvel uniforme kaki était moins coûteux à fabriquer et à entretenir.

ADOPTION DE L'UNIFORME KAKI : TENUE DE SERVICE / D'EXERCICE KAKI

En 1902, après de nombreuses discussions (certains régiments préféraient les attrayants uniformes rouges), le nouvel uniforme kaki a été adopté et s'est appelé tenue de service. Les uniformes rouges allaient demeurer en service, mais ne seraient utilisés que pour les parades et les occasions spéciales.

La tenue de service allait être remise, sans frais, à tous les militaires du rang. Elle comprenait une veste, une culotte (pantalon), des bottines (bottillons), de longues bandes molletières et une casquette réglementaire. Il existait deux modèles de tenue de service. L'uniforme d'hiver était fait de laine, tandis que le modèle d'été, aussi connu sous le nom de combinaison d'exercice kaki, était fabriqué de laine légère, de coton, ou même de toile. Les officiers, comme le voulait la tradition, devaient acheter leurs uniformes et les faisaient donc faire sur mesure.

Les uniformes variaient grandement d'un officier à l'autre, et les uniformes des officiers variaient souvent beaucoup d'un régiment à l'autre. Il était commun de voir des tons différents de kaki, des différences au niveau de la qualité des tissus, des différences au niveau de la coupe des vêtements et aussi des uniformes « déjà portés ». Les militaires du rang portaient des cols fermés, alors que les officiers portaient des cols ouverts avec chemise et cravate.



Figure 4 Tenue de service au début des années 1900

Nota. Tiré de Kaiser's Bunker, par T. Schnurr, 2011, CEF Cloth Headgear. Droit d'auteur 1999-2011. Extrait le 4 avril 2012, du site <http://www.kaisersbunker.com/ceftp/caps.htm>



Figure 5 Variations de la tenue de service de 1902 : Tenue de service d'exercice kaki (gauche) et veste de tenue de service (droite)

Nota. Tiré de Blitz and Peaces Equipment. Extrait le 4 avril 2012 du site <http://www.blitzandpeaces.co.uk/Museum/main.asp>

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2**QUESTIONS:**

- Q1. Quel uniforme a été officiellement adopté en 1902?
- Q2. Quel chapeau, porté pendant la Guerre des Boers, est toujours porté par la GRC?
- Q3. Pourquoi l'Armée britannique a-t-elle abandonné ses tuniques rouges pour les soldats?

RÉPONSES ANTICIPÉES:

- R1. Le nouvel uniforme kaki, appelé tenue de service, a été adopté officiellement en 1902.
- R2. Le chapeau Stetson.
- R3. L'expérience des guerres précédentes a convaincu les Britanniques d'abandonner les tuniques rouges, afin d'aider les soldats à se fondre dans le paysage.

Point d'enseignement 3**Décrire l'uniforme pendant les Première et Seconde Guerres mondiales.**

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

Plusieurs modifications mineures ont été apportées à l'uniforme canadien au début de la Première Guerre mondiale. L'approvisionnement d'uniformes canadiens était insuffisant et l'uniforme britannique du même type était de loin supérieur en qualité.

La Force expéditionnaire du Canada (CEF) a également adopté un insigne de grade d'officier semblable à celle de la Force expéditionnaire britannique (étoiles, couronnes et bandes sur la manche). Il faut noter que seul le CEF avait le droit de porter des insignes à la manchette. Tous les officiers de la Force permanente du Canada ont continué de porter le grade aux épaules.

L'uniforme standard comprenait :

- la casquette réglementaire,
- la veste (avec ou sans chemise et cravate),
- la culotte,
- les longues bandes molletières, et
- les bottines.

Nous voyons souvent plusieurs variations de l'uniforme, particulièrement chez les officiers. Les officiers plus riches remplaçaient souvent les longues bandes molletières par des jambières en cuir ou même des bottes d'équitation remontant jusqu'aux genoux. Plus tard pendant la guerre, les officiers, comme moyen d'encouragement pour qu'ils se joignent au combat, reçurent des uniformes de militaires du rang, taillés tout de même pour qu'ils ressemblent à des vestes d'officiers.

Uniforme d'exercice militaire kaki

Des variations de l'uniforme d'exercice militaire kaki ont été portées pendant la Deuxième Guerre mondiale dans les climats plus chauds comme la Jamaïque, Hong Kong et l'Italie. Il a continué d'être l'uniforme autorisé jusqu'en 1960. Les Canadiens qui étaient de service en Jamaïque et à Hong Kong portaient l'uniforme

d'exercice militaire kaki canadien, pendant que les Canadiens qui combattait en Italie portaient la version britannique qui était plus pâle.

Tenue de combat

Dans les années 1930, la Grande-Bretagne se cherchait un nouvel uniforme de combat. L'aspect fonctionnel de l'uniforme était la raison principale derrière ce changement, car l'Armée s'était plainte que la tenue de service existante ne convenait pas dans le champ de bataille. Après plusieurs essais, les Britanniques ont adopté l'uniforme de combat P-37 (patron 37).

Il offrait plusieurs caractéristiques intéressantes :

- fait de laine, il demeurait chaud même trempé;
- le blouson plus court représentait une économie d'étoffe et d'argent;
- une poche pour les cartes (poche cargo) sur le pantalon;
- des manches courbées pour plus de confort dans la position couchée; et
- une coiffure plus confortable et fonctionnelle.



Figure 6 Tenue de combat P-37

Nota. Tiré de QM Fashion Extrait le 4 avril 2012 du site <http://qmfashion.wordpress.com/2011/04/21/cargo-pants-a-1990%E2%80%99s-fashion-throwback-creation-circa-the-1940s-and-battlefield-travelled/>

Le Canada a adopté son propre patron en 1939. Il est connu sous le nom officiel de tenue de combat P-39. Même s'ils se ressemblent, il est d'une teinte de vert plus foncé que le modèle britannique.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la tenue de combat est devenue l'uniforme de jour et était portée par tous de façon régulière au pays et outre-mer. Le patron a été adopté par tous les pays du Commonwealth et par plusieurs pays alliés incluant la Pologne, la France, et pour une période de temps, les États-Unis.

L'uniforme était constitué des éléments suivants :

- un blouson de combat,
- un pantalon de combat,
- une chemise et une cravate (pour les officiers à l'étranger seulement),
- des bottines,
- des bandes molletières courtes ou des guêtres (équipement à sangles), et
- une coiffure approuvée.

En raison de l'abondance de stocks au Canada, il est devenu l'uniforme normal porté par tous, y compris les membres des Cadets royaux de l'Armée canadienne. Tous les rangs allaient porter le blouson de combat avec le col ouvert, la chemise et la cravate, et les rubans. Cet uniforme continuera d'être porté pendant les combats en Guerre de Corée et jusqu'à ce que la tenue de combat soit créée dans les années 1960.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS:

- Q1. Quel uniforme a été adopté par les Britanniques dans les années 1930?
- Q2. Quel uniforme, semblable à l'uniforme britannique P-37, a été adopté par le Canada en 1939?
- Q3. Jusqu'en quelle année l'uniforme d'exercice militaire kaki a-t-il été un uniforme autorisé?

RÉPONSES ANTICIPÉES:

- R1. L'uniforme de combat P-37 (patron 37) a été adopté dans les années 1930.
- R2. L'uniforme de combat P-39 a été adopté par le Canada en 1939.
- R3. L'uniforme d'exercice militaire kaki a été un uniforme autorisé jusqu'en 1960.

Point d'enseignement 4

Décrire l'évolution des uniformes portés par les femmes.

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

Les femmes font partie intégrante de l'histoire militaire canadienne depuis la fin des années 1800.

Pendant la Rébellion du Nord-Ouest, en 1885, les femmes jouaient le rôle d'infirmières pour la première fois de l'histoire militaire du Canada. On appelait ces femmes « religieuses infirmières », parce qu'au départ elles venaient des ordres religieux.

Les infirmières militaires ont également servi au soutien des militaires canadiens dans la Troupe de campagne du Yukon en 1898 et les trois contingents impliqués dans la guerre des Boers.

Les infirmières militaires portaient les grades allant de lieutenant à colonel, et pour la durée de leur participation, recevaient le même uniforme kaki qui était remis aux hommes.



Figure 7 Infirmières militaires canadiennes (lieutenant Rita Gates, Yarmouth, N.-É.; lieutenant Bessie MacKenzie, Charlottetown, Î.-P.-É.; lieutenant Marguerite Fletcher, Glenholme, N.-É.) en train de confectionner des bandages plâtrés dans un hôpital britannique le 17 juillet 1844.

Nota. Tiré de Anciens Combattants Canada. *Une collection des photos des infirmières militaires du Canada*. Extrait le 24 avril 2012 du site <http://www.veterans.gc.ca/eng/history/other/Nursing/album>

Pendant la Guerre des Boers, les infirmières militaires sont devenues un élément permanent du Corps de santé royal canadien, et en 1906, elles ont été admises dans la Force régulière.

Pendant la Première Guerre mondiale, plus de 3 000 infirmières militaires ont servi avec le Corps de santé royal canadien, y compris plus de 2 500 infirmières outre-mer. C'était le seul rôle militaire que les femmes avaient le droit d'occuper pendant la Première Guerre mondiale. Les infirmières avaient été surnommées « oiseaux bleus » par les soldats, en raison de leurs robes bleues, tabliers blancs et voiles purs blancs. Même si les infirmières ne travaillaient pas dans les tranchées de première ligne, elles se trouvaient souvent près du front. Comme les patients arrivaient par camion ou par train, elles étaient parmi les premières à recevoir les soldats blessés, nettoyer les plaies et offrir du réconfort. Elles assistaient aux chirurgies et avaient souvent pour responsabilité principale de nettoyer les plaies postopératoires et prévenir les infections secondaires.



Figure 8 Lieutenant-colonel H.J.T. Sloan. Elle porte son voile d'infirmière du Corps de santé royal canadien, Deuxième Guerre mondiale

Nota. Tiré du Musée canadien des civilisations (2010) *Voiles' d'infirmières*. Extrait le 24 avril 2012 du site <http://www.civilization.ca/cmc/exhibitions/hist/infirm/inevo03e.shtml>

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les femmes enrôlées comme infirmières militaires dans le Service féminin de l'Armée canadienne (CWAC) ont reçu des uniformes semblables, mais d'apparence un peu plus féminine. Pour la tenue de service, les femmes remplacèrent les pantalons par des jupes aux genoux. Outremer, les femmes avaient le droit de porter les pantalons avec la tenue de combat, mais continuaient souvent à porter la jupe.



Figure 9 Variations de la tenue de service

Nota. Tiré de *WWI Canadian Nursing Sister uniform – Part 1 – Service Dress*. Extrait le 24 avril 2012 du site <http://camc.wordpress.com/2012/03/09/ww1-canadian-nursing-sister-uniform-part-1-service-dress/>



Les tenues réglementaires des femmes des FC peuvent être trouvées au lien suivant :

<http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhh-dhp/gal/wod-tff/index-eng.asp>

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

QUESTIONS:

- Q1. Quand les femmes ont-elles servi pour la première fois dans l'histoire militaire canadienne?
- Q2. Quel était le seul rôle que les femmes canadiennes pouvaient exercer pendant la Première Guerre mondiale?
- Q3. D'où vient le surnom "oiseau bleu"?

RÉPONSES ANTICIPÉES:

- R1. Pendant la Rébellion du Nord-Ouest, en 1885, les femmes jouaient le rôle d'infirmières pour la première fois de l'histoire militaire du Canada.
- R2. Infirmière.
- R3. Les infirmières avaient été surnommées « oiseaux bleus » par les soldats, en raison de leurs robes bleues, tabliers blancs et voiles purs blancs.

Point d'enseignement 5**Décrire l'évolution de l'uniforme depuis 1967.**

Durée : 35 min

Méthode : Exposé interactif

En 1967, le gouvernement fédéral du Canada a décidé de réunir la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne et l'Aviation royale canadienne sous une même identité : les Forces canadiennes. Ce changement a entraîné la perte des uniformes distinctifs et la création d'un uniforme commun.

Les femmes furent intégrées à part entière dans les FC et les uniformes furent fabriqués pour beaucoup se ressembler. Même si les femmes avaient le droit de porter des jupes et des souliers à talons si elles le désiraient, elles avaient l'entière permission de porter les pantalons.

TENUE DE SERVICE

Le nouvel uniforme, pour tous les membres des Forces canadiennes, allait être vert foncé. C'était le même vert porté par les régiments de carabiniers dans les tenues de cérémonie. L'uniforme était fait en polyester et était fabriqué pour coûter le moins cher possible. Tous les rangs reçurent cet uniforme, écartant ainsi la possibilité aux officiers de s'acheter des uniformes de plus grande qualité taillés sur mesure.

L'uniforme vert standard des FC comprenait :

- une veste,
- une chemise et une cravate,
- des pantalons,
- des bottillons (parade), souliers (tâches générales), et
- une casquette réglementaire (parade), béret (tâches générales).

L'Armée a tenté de conserver ses distinctions pour les uniformes le plus possible. Pendant la période d'utilisation de ces uniformes, les régiments imposaient des restrictions à savoir qui pouvait porter quoi et quand. Par exemple, les officiers étaient généralement les seuls à porter la casquette réglementaire et les souliers. Les accoutrements voulaient aussi refléter une lutte pour les traditions.

TENUE DE TRAVAIL

Une nouvelle tenue réglementaire, appelée tenue de travail, fut créée pour l'habillement hors du champ de bataille et des cérémonies. L'uniforme conçu pour le confort fut fabriqué en coton épais, semblable au denim. Ce style d'uniforme consistait en :

- une veste de travail « vert d'infanterie » munie d'une glissière,
- une chemise « verte lagune »,
- un pantalon vert d'infanterie,
- un Ascot (foulard régimentaire),
- les bottines, et
- une casquette réglementaire ou un béret.



Figure 10 Veste de tenue de travail

Nota. Tiré du Musée de la Police militaire canadienne. Tenue de travail et tenue de garnison. Extrait le 4 avril 2012 du site <http://mpmuseum.org/securworkdress.html>

La tenue de travail fut retirée vers la fin des années 1980 et remplacée par la tenue de garnison.

TENUE DE GARNISON

Conçue pour remplacer la tenue de travail, la tenue de garnison a été de courte durée parce qu'elle n'était pas confortable et difficile d'entretien. La veste de la tenue de garnison était une veste en polyester plutôt lourde présentant un mélange de quatre couleurs de camouflage qui n'était pas portée en campagne. La raison pour laquelle on a remis une veste de camouflage destinée à un emploi dans les bureaux et la garnison en a laissé plus d'un perplexe. Deux modèles de pantalons étaient portés avec la tenue de garnison, principalement le pantalon de tenue de travail ou le pantalon de tenue de garnison vert moyen. Selon les règles de tenue réglementaire de l'unité, les chaussures autorisées étaient les bottes de combat standards ou les bottes de garnison. La tenue de garnison adoptée en 1989 n'a pas été portée dans les théâtres d'opérations et a disparu au milieu des années 1990.

De façon générale, l'uniforme consistait en :

- une veste de camouflage,
- une chemise havane à manches courtes,
- un pantalon vert d'infanterie,
- des bottes de garnison,
- une ceinture de garnison avec la boucle approuvée,
- une coiffure approuvée, et
- un chandail facultatif porté par-dessus la chemise, mais sous la veste.

Les bottes de garnison devaient être très bien cirées. Au fil des années, la botte de garnison a été remplacée par la botte de combat et même le bottillon pour un confort, une sécurité et une fonctionnalité accrues. Lorsque la tenue de garnison a été abolie, la tenue de combat, destinée au départ pour être portée en campagne seulement, est devenue la tenue de garnison et de travail de l'Armée.



Figure 11 Éléments de la tenue de garnison

Nota. Tiré du Musée de la Police militaire canadienne. Tenue de travail et tenue de garnison. Extrait le 4 avril 2012 du site <http://mpmuseum.org/securworkdress.html>

TENUE DE COMBAT

La tenue de combat a été présentée pour la première fois en 1963, et remplaçait l'ancienne tenue de combat. Ce n'est pas avant 1972 que les membres de la Force de réserve des FC (anciennement la milice) ont reçu les uniformes. La tenue de combat a été la première initiative canadienne à part entière de création d'un uniforme de combat canadien distinct.

La tenue de combat fut fabriquée à partir d'un mélange léger de polyester et de coton. Le mélange résultant permettait un séchage rapide, même dans les conditions climatiques canadiennes les plus humides et les plus froides. La couleur vert olive a été choisie parce qu'on croyait qu'elle fournissait un camouflage approprié pour le Canada et l'Europe.

Les poches de la chemise, de la veste et du parka de combat ont été spécialement conçues pour transporter les chargeurs de la carabine C-1, qui était remise à tous. Chaque poche de poitrine pouvait contenir un chargeur, tandis que les poches inférieures pouvaient en contenir deux chacune de façon sécuritaire.

Plusieurs variations de l'uniforme ont été créées et ne différaient que légèrement. Des ajouts de cordons, de renforcements aux coudes, genoux, et derrières ont été réalisés au fil des ans, ainsi qu'un uniforme havane, qui pour une courte durée fut utilisé pour les opérations dans les climats chauds.



Figure 12 Chemise de tenue de combat

Nota. Westley Military Surplus. Droit d'auteur 2012. Extrait le 4 avril 2012 du site http://www.westleysurplus.com/wp-content/uploads/wpsc/product_images/019-3.JPG

La tenue de combat consistait en :

- une chemise de combat,
- des pantalons de combat,
- des bottines,
- une coiffure approuvée ou un chapeau de brousse.

Malgré ce qui avait été constaté lors des dernières années, il n'était pas permis de porter la tenue de combat à la vue du public. Cela ne facilitait pas la tâche des membres, particulièrement les réservistes, pour se rendre aux exercices et d'en revenir.

TENUE DE SERVICE DES UNIFORMES DISTINCTIFS POUR LES TROIS ÉLÉMENTS (UDE)

En 1986, le gouvernement fédéral a décidé de diviser les FC en trois éléments : Mer, Terre et Air. Avec ce changement, les anciens services ont recouvré leurs couleurs plus traditionnelles : bleu marine (qui est réellement noir) pour la marine, vert foncé pour l'armée, et bleu clair pour la force aérienne. L'élément Terre (Armée) a officiellement adopté l'uniforme vert foncé pour l'hiver et, pendant une courte période, a adopté un uniforme havane pour l'été. C'en était fait de l'uniforme en polyester, qui fut remplacé par un uniforme de plus grande qualité fabriqué en laine.

De nos jours, l'uniforme distinctif pour les trois éléments (UDE) de l'Armée canadienne consiste en :

- une veste vert foncé,
- une chemise vert clair,
- une cravate vert foncé,
- un pantalon vert foncé,

- un béret ou autre coiffure approuvée, et
- des bottes ou des souliers.



Figure 13 UDE

Nota. Tiré du Musée de la Police militaire canadienne. Extrait le 24 avril 2012 du site <http://mpmuseum.org/>

DCamC

Le dessin de camouflage canadien a été créé à la fin des années 1990. Les opérations en cours ont confirmé que le vert olive ne remplirait plus son objectif en ce qui concerne le camouflage.

Les uniformes DCamC ont d'abord été remis à tous les membres de l'Armée en 2002. Contrairement aux changements d'uniformes précédents, les réservistes devaient également recevoir les uniformes rapidement.

Même si la conception de base de l'uniforme est semblable à la tenue de combat, le tissu est également enduit d'un agent anti-infrarouge (IR). Non seulement est-il plus difficile de distinguer l'uniforme à l'œil nu, le motif et le tissu déforment les images captées par les caméras infrarouges (IR).

Le dessin est créé par des ordinateurs et est complètement aléatoire. La technologie était tellement nouvelle au moment où le Canada l'a créée, que les techniques sont protégées par le droit d'auteur. À ce jour, le Canada possède deux modèles de DCamC en service.

- Le DCamC région boisée tempérée (RBT) est composé de vert foncé, de vert clair, de brun et de noir.
- Le DCamC régions arides (RA) est composé de trois teintes de brun.

Aujourd'hui, on peut porter l'uniforme DCamC comme tenue de travail. Il a remplacé pratiquement la tenue de service comme uniforme standard de l'Armée.



Figure 14 DCamC

Nota. Tiré du Musée de la Police militaire canadienne. Extrait le 24 avril 2012 du site <http://mpmuseum.org/>

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de demander aux cadets de réfléchir sur ce qu'ils ont appris afin de pouvoir se créer une image des prochains uniformes de l'Armée canadienne.

RESSOURCES

- du papier,
- du papier de bricolage,
- des marqueurs,
- des crayons et des stylos,
- des ciseaux,
- de la colle.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Aucun.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Étaler le matériel à l'avant de la classe.
2. Répartir les cadets en équipes de trois personnes.
3. Poser la question suivante : sur la base de l'évolution de l'uniforme au cours des années, à quoi ressemblera l'uniforme de l'Armée canadienne (DCamC et UDE) dans le futur (p. ex., dans 50 ans)?
4. Permettre aux cadets de réfléchir individuellement pendant 2 minutes.
5. Demander aux cadets, en groupe de trois, de présenter leur aperçu de l'uniforme du futur. Cette représentation peut prendre plusieurs formes (p. ex., un dessin, un poème, un costume, etc.).
6. Informer les cadets des matériaux qu'ils peuvent utiliser.
7. Allouer 15 minutes aux cadets pour compléter leur création.
8. Demander à chaque groupe d'expliquer leur création à la classe.



Demander aux cadets ce que réserve l'avenir pour les uniformes des cadets de l'Armée. Qu'en sera-t-il de l'uniforme de conditionnement physique? Qu'en sera-t-il de l'uniforme d'entraînement en campagne?

MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 5

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS:

- Q1. De quelle couleur est la tenue de service actuelle de l'Armée (UDE)?
- Q2. Pourquoi la tenue de garnison a-t-elle été abolie?
- Q3. Que signifie l'acronyme CADPAT?

RÉPONSES ANTICIPÉES:

- R1. Vert foncé.
- R2. Inconfortable et difficile à entretenir.
- R3. Dessin de camouflage canadien.

CONCLUSION

RÉVISION

Aucune.

DEVOIR /LECTURE /PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Au cours des derniers siècles, les uniformes ont changé à cause de plusieurs facteurs, que ce soit des raisons financières, fonctionnelles ou même de mode. Comme la technologie progresse et les opérations se diversifient, les uniformes de l'Armée canadienne s'adaptent pour mieux protéger ses membres. Seul le temps nous laissera voir ce que le futur nous réserve.

COMMENTAIRES /REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Aucun.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A0-191 Ministère de la Défense nationale. (Sans date). *Les femmes*. Extrait le 24 avril 2012 du site <http://www.forces.ca/fr/page/lesfemmes-92>

A2-013 Wikipédia. (2006). *Uniformes des Forces canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://en.wikipedia.org/wiki/Canadian_forces#uniforms

C0-237 ISBN 0-19-541816-6 Barber, K. (éd.). (2004). *Canadian Oxford Dictionary* (2e éd.). Don Mills, Ontario, Oxford University Press Canada.

C0-413 Anciens Combattants Canada. (2011). *Le Canada se souvient du rôle joué par les femmes au sein des forces armées*. Extrait le 24 avril 2012 du site <http://veterans.gc.ca/fra/archives/femmes/histoire/militaire>

C0-414 Musée canadien des civilisations. (sans date). Extrait le 24 avril 2012 du site <http://www.warmuseum.ca/cwm/exhibitions/guerre/nurses-f.aspx>

C0-415 Musée virtuel de la Police militaire canadienne (2011). Extrait le 24 avril 2012 du site <http://mpmuseum.org/>

C0-416 ISBN 9780969984542 Law, C.M (1997) *Khaki uniforms of the canadian expeditionary force*. Ottawa, Ontario, Service Publications.

C0-417 ISBN 9781896979274 Wilson-Simmie, K. (2008). *Lights out!* Ottawa, Ontario, CEF Books.

C0-418 Musée canadien des civilisations. (2009). Extrait le 24 avril 2012 du site http://www.civilization.ca/cwm/exhibitions/boer/canadianuniforms_f.shtml

C0-419 Thinking, speaking visually. (2011). *Visual identity: History of the British army uniform redcoats*. Extrait le 26 avril 2012 du site <http://thinkingouttabox.wordpress.com/2010/03/28/history-of-the-british-army-uniform-redcoats/>

C0-420 The Canadian Soldier in the 20th Century. (2012). *Uniforms*. Extrait le 24 avril 2012 du site <http://www.canadiansoldiers.com/uniforms/uniform.htm>



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 5

OCOM C120.03 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR L'EXPÉRIENCE D'UN SOLDAT

Durée totale :

90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Avant de commencer l'enseignement de cette leçon, l'instructeur doit :

- réviser le contenu de la leçon et se familiariser avec la matière;
- consulter le site Web des FC et l'unité d'affiliation pour obtenir les bonnes coordonnées d'un membre déployé approprié.

Cette activité comprend trois périodes, divisées en deux séances. La première séance comprend une période (1 période de 30 minutes) basée sur les exigences. Après une période de temps adéquate, une deuxième séance de deux périodes (2 périodes de 30 minutes) se déroulera pour examiner les réponses reçues et pour permettre aux cadets de lire leurs réponses au groupe.



L'instructeur doit s'assurer que les cadets sont supervisés en tout temps lorsqu'ils utilisent les ordinateurs.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

La méthode d'apprentissage par l'expérience a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences au moyen d'une expérience directe. Les cadets font l'expérience de communiquer avec un soldat et la décrivent à un niveau personnel. Les cadets auront l'occasion de réfléchir et de se pencher sur ce qu'ils ont observé, senti et pensé lors de la discussion avec le soldat et de faire le lien entre cette expérience et ce qu'ils ont déjà appris et les expériences qu'ils vivront dans le futur.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

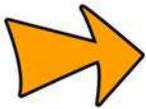
OBJECTIFS

À titre de membre d'une équipe, le cadet communique avec un membre déployé des FC. Ceci peut être fait en utilisant divers types de communication, tels que des lettres ou cartes, courriels et/ou une vidéo ou un DVD (facultatif). À la fin de la présente leçon, le cadet doit communiquer avec un membre déployé au moyen de l'un des moyens de communication énoncés.

IMPORTANCE

Le cadet apprend l'importance du travail d'équipe et de la communication. En outre, cela lui permet de vivre l'expérience de rehausser le moral d'un membre déployé des FC.

Connaissances préalables



L'instructeur est responsable de vérifier toutes les opérations en cours avant d'enseigner la leçon. Il peut obtenir de l'aide auprès du détachement local de cadets, au besoin.

ACTIVITÉ 1

Durée : 30 min

OBJECTIF

- Écrire une lettre ou envoyer une carte ou un courriel à un membre déployé.

RESSOURCES

- du papier à lettres,
- des enveloppes,
- des stylos,
- un ordinateur,
- tout autre crayon, stylo ou matériel de papeterie nécessaire.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- L'instructeur doit informer les cadets sur l'activité avant de débiter la rédaction de la lettre ou du courriel. L'instructeur doit fournir aux cadets les antécédents sur les missions de déploiement courantes. Les cadets préparent ensuite, en groupe, une liste de trois questions qu'ils aimeraient poser au soldat déployé.
- Les cadets prépareront les lettres ou les courriels individuellement. Les cadets doivent fournir des renseignements de base les concernant, notamment leur nom, leur grade, leur unité; en outre, ils doivent poser les trois questions définies en groupe.

- Il faut surveiller tous les cadets pour s'assurer qu'ils ne fournissent pas d'information personnelle dans les lettres ou les courriels. Les cadets présentent les lettres à l'instructeur afin que celui-ci puisse en examiner le contenu et les envoyer aux soldats.
- Qu'il envoie un courriel ou une lettre, le cadet doit inclure les renseignements suivants :
 - le grade du destinataire;
 - le nom complet;
 - l'adresse de l'unité, s'il la connaît.
- Après un délai approprié, une deuxième séance de 60 minutes sera réalisée, afin de passer en revue les réponses reçues et de permettre aux cadets de lire les réponses au reste du groupe.
- Les cadets participent ensuite à une discussion de groupe qui sert de compte rendu de l'activité.

MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



À cette étape, l'instructeur revoit avec les cadets toutes les directives relatives à l'activité.

- Il faut tenter de choisir un membre de l'unité d'affiliation ou un membre qui est un ancien cadet.
Remarque : Si cela n'est pas possible, tout membre peut être sélectionné.
- L'instructeur doit surveiller la séance en s'assurant que chaque cadet participe totalement.
- S'assurer de présenter tous les renseignements nécessaires.
- Vérifier l'exactitude grammaticale.
- S'assurer à ce que les cadets ne divulguent aucun renseignement (p. ex., adresse, numéro de téléphone) personnel.

ACTIVITÉ 2

Durée : 30 min

OBJECTIF

- Créer une vidéo ou un journal photo pour un soldat déployé. **(Facultatif)**

RESSOURCES

- Supervision (officier du CIC ou instructeur civil (IC)).
- un ordinateur,
- un caméscope,
- des cassettes ou des disques.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Le déroulement de cette activité est fondamentalement identique à celui de l'activité susmentionnée; la différence est que l'activité est une activité de groupe (3 à 4 personnes).
- L'instructeur doit informer les cadets sur le déroulement de l'activité avant de commencer. L'instructeur doit informer les cadets du contexte des missions actuelles d'intervention. Les cadets préparent ensuite, en groupe, une liste de trois questions qu'ils aimeraient poser au soldat déployé.
- En tant que groupe, les cadets préparent une présentation PowerPoint ou un journal-photo sur l'unité. Les cadets doivent présenter des renseignements de base, notamment le nom de leur corps, et poser les trois questions définies en groupe.
- L'instructeur doit vérifier auprès de tous les cadets qu'ils ne fournissent aucuns renseignements personnels dans leur présentation. Les cadets doivent présenter le produit fini à l'instructeur, lequel l'enverra ensuite au(x) soldat(s).
- Après un délai approprié, une deuxième séance de 60 minutes sera réalisée, afin de passer en revue les réponses reçues et de permettre aux cadets d'examiner les réponses en groupe.
- Les cadets participent ensuite à une discussion de groupe qui sert de compte rendu de l'activité.

MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR



À cette étape, l'instructeur revoit avec les cadets toutes les directives relatives à l'activité.

- À effectuer si l'unité possède les ressources nécessaires pour faire une vidéo ou un DVD.
- S'assurer que l'activité se déroule au corps de cadets, afin qu'elle soit correctement supervisée.
- L'instructeur doit surveiller la séance et s'assurer que tous les cadets participent.
- La présentation de diapositives PowerPoint ne doit pas contenir plus de 15 à 20 diapositives.
- Si on choisit une vidéo, elle ne doit pas durer plus de 30 minutes.
- S'assurer à ce que les cadets ne divulguent aucun renseignement (p. ex., adresse, numéro de téléphone) personnel.
- Le Cmdt de l'unité examine tout le contenu avant l'envoi.

RÉFLEXION

Durée : 15 min

DISCUSSION DE GROUPE



L'instructeur doit s'assurer que tous les objectifs de la leçon sont atteints vers la fin de l'étape de réflexion.

QUESTIONS À DÉBATTRE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION :

- Poser des questions qui facilitent la discussion. En d'autres mots, éviter les questions fermées (auxquelles on répond par « oui » ou « non »).
- Préparer les questions.
- Faire preuve de souplesse (il n'est pas obligatoire de se limiter aux questions préparées).
- Stimuler la participation des cadets en utilisant des mots d'encouragement tels que « bonne idée » ou « excellente réponse », « quelqu'un peut-il y ajouter quelque chose? »
- Essayer de faire participer toute la classe en posant des questions aux non-participants.

QUESTIONS

- Q1. Qu'avez-vous appris au sujet du rôle des FC?
- Q2. Avez-vous été surpris par les réponses des soldats?
- Q3. Qu'avez-vous ressenti pendant cette activité?



D'autres questions et réponses seront développées au cours de l'étape de réflexion. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.

CONCLUSION

RÉVISION

Aucune.

POINTS D'ENSEIGNEMENT PRINCIPAUX

Aucun.

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Certains volets de cette leçon peuvent être assignés comme devoirs, mais l'instructeur doit veiller au respect des règles strictes relatives aux communications externes à l'unité.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Les cadets possèdent maintenant un aperçu général de ce que le soldat déployé éprouve comme membre d'une mission dans l'accomplissement de son devoir pour le pays.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Aucun.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-005 Sous-ministre adjoint (Affaires publiques). (2006). *Le moral par babillard électronique*. Extrait le 25 mai 2006 du site : http://www.forces.gc.ca/site/community/messageboard/index_f.asp.

A0-006 Sous-ministre adjoint (Affaires publiques). (2006). *Adresses des opérations outre-mer*. Extrait le 25 mai 2006, du site : http://www.forces.gc.ca/site/community/messageboard/adresses_f.asp